

# Le Réseau Hôpital Sans Tabac

## ■ Comment le réseau a-t-il été créé ?

C'est le programme *Europe contre le Cancer* qui ouvre la voie à la notion de réseau pour la lutte contre le tabagisme en 1989. En juillet 1996, le Réseau Hôpital Sans Tabac est créé à l'initiative de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) et de la Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH) qui lui donne d'emblée sa dimension nationale. Il a pour objectif premier d'abaisser la prévalence du tabagisme à l'hôpital en fédérant les établissements de soins autour de sa prévention et sa prise en charge.

## ■ Combien d'établissements y adhèrent ?

En 2007, le Réseau Hôpital Sans Tabac rassemble plus de 850 établissements publics ou privés de toutes catégories dont 19 CHU.

## ■ Qu'est-ce qu'un hôpital sans tabac ?

Un hôpital sans tabac est un établissement qui a conçu et mis en place une stratégie globale de prévention du tabagisme envers le personnel comme les malades et leur famille. Cela suppose un projet, une équipe pour le porter et une évaluation de son efficacité. Ensuite un hôpital sans tabac n'est pas forcément un hôpital sans fumeurs. C'est un établissement où l'on s'abstient de fumer (respect de la réglementation dans les lieux collectifs) et où l'on propose une prise en charge aux fumeurs (lutte contre la dépendance). Enfin c'est un hôpital qui se concentre sur une prévention de long terme, adaptée à sa culture et à ses activités.

## ■ Comment fonctionne le réseau ?

Promouvoir l'hôpital sans tabac revient à élaborer une stratégie de prévention et de prise en charge du tabagisme adossée à la *Charte Hôpital Sans Tabac* en dix points (cf. site internet) qui officialise la démarche et recense les objectifs à atteindre. L'appartenance au Réseau invite à s'aligner sur les autres établissements, à partager les expériences et les pratiques. Chaque établissement paye une cotisation proportionnelle à son nombre de lits et nomme un référent parmi les membres du Comité local de prévention du tabagisme. Le succès d'une stratégie de prévention au sein d'un hôpital relève d'un engagement collectif dont le Réseau Hôpital sans Tabac constitue le



socle. Son action associe un ensemble de services aux établissements couplés avec un programme annuel de missions ainsi qu'une importante activité de formation des personnels.

## ■ De quels types de services s'agit-il ?

Les services du Réseau Hôpital Sans Tabac s'organisent en trois volets : assistance technique (prêt d'analyseurs de CO, outils de communication...), assistance stratégique (aide méthodologique à la mise en œuvre d'une politique tabac) étayée par des actions de formations.

## ■ Quid des établissements psychiatriques ?

Le Réseau Hôpital Sans Tabac compte 21 établissements de santé mentale pour lesquels il réalise un effort particulier depuis 2006 en raison de difficultés plus grandes à lutter contre le tabagisme en milieu

psychiatrique. Parmi les initiatives engagées ces dernières années, on citera l'élaboration d'un référentiel pour des hôpitaux psychiatriques sans tabac en 2005 (mise à jour en juin 2007) ; l'inscription de ce thème dans le programme des 11èmes Rencontres « Professionnels de santé et tabagisme » en mai 2006 ainsi que dans les 12<sup>èmes</sup> Rencontres, le 19 janvier 2007 à l'occasion de la nouvelle réglementation sur le tabac; la mise en place, depuis avril 2007, d'un nouveau service : « Aide méthodologique pour un hôpital psychiatrique sans tabac » qui se propose d'aider les établissements à lever les blocages sur ce sujet avec l'intervention d'un psychiatre qui a déjà réalisé un service sans tabac (1/2 journée en intra). Parallèlement à ses interventions sur le terrain, le Réseau organise des formations dont « L'abord du fumeur en milieu de soins psychiatriques », « Devenir un hôpital sans tabac » (adapté à la psychiatrie), « Tabac et cannabis », « Hôpital et addictions ». En dernier lieu, il faut savoir que le Réseau Hôpital Sans Tabac s'oriente à partir de cette année vers les actions de prévention en addictologie, ce qui le rapprochera à nouveau du domaine de la santé mentale. \*

• Jean-Patrick Deberdt, Directeur des programmes, Réseau Hôpital Sans Tabac. Réseau Hôpital Sans Tabac, 102 rue Didot 75014 Paris. Tél. : 01 40 44 50 26 ; fax : 01 40 44 50 46. [www.hopitalsanstabac.org](http://www.hopitalsanstabac.org)